

REPUBLIQUE RWANDAISE  
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, DES MINES et DE L'  
ARTISANAT

CORRESPONDANCE

Doc  
15)

page  
16)

07/03/1984 - 01/06/1984

J.B.R.

REPUBLIQUE RWANDAISE  
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE,  
DES MINES ET DE L'ARTISANAT  
B.P. 73 KIGALI.

KIGALI, le 1/06/1984

N° 0809/08/84/MINES

Monsieur le Ministre des Affaires  
Etrangères et de la Coopération  
KIGALI.

*Memo*  
à traiter par  
Date entrée: 06-06-84  
No Classeur: 11576/08/84

Monsieur le Ministre,

Référence faite à votre lettre n° 1867/16.03.01/  
COOP/AT du 15 mai 1984, je voudrais porter à votre connaissance que,  
si effectivement le pays bénéficiaire des experts du Senior Experts  
Service doit prendre en charge les frais de voyage de l'expert, lui  
verser les allocations de subsistance et mettre à sa disposition un  
logement, je ne compte pas utiliser de tels experts au sein de mon  
Département.

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE,  
DES MINES ET DE L'ARTISANAT.

*Mathieu*  
MATHIEU

Copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Président  
de la République Rwandaise  
KIGALI.
- Monsieur le Ministre (TOUS) *chargé des affaires*  
KIGALI. *Economiques*